



Quel avenir pour les personnels dans le projet Paris-Saclay ?

CA BOUGE : La Direction de l'INRA sollicite l'avis du Comité Technique du 28 mai sur la « *méthode de travail pour l'accompagnement des personnels INRA des unités relocalisées sur le plateau de Saclay* ».

En mars 2015, les Directions de l'INRA et d'AgroParisTech ont fait voter par leur CA respectif un « *Protocole relatif au projet d'implantation de l'INRA et d'AgroParisTech sur le campus de Saclay* ».

C'est le devenir direct de centaines d'agents censés rejoindre ce campus qui est en jeu : quelques 550 agents titulaires pour AgroParisTech, 400 agents titulaires pour l'INRA, auxquels il faut rajouter les non-titulaires.

Les personnels des autres implantations de l'INRA sont aussi concernés en raison des problèmes qui seraient nécessairement induits pour les campagnes de mobilité et le renouvellement des emplois, et compte-tenu des engagements financiers conséquents qui grèveraient chaque année, sur près de 30 ans (!), le budget déjà en berne de notre établissement.

Nos établissements devraient apporter des ressources conséquentes à ce projet : cession de bâtiments mais aussi versement de loyers.

Nos directions se disent à cet égard prêtes à faire des « économies budgétaires », AgroParisTech prévoyant ainsi de supprimer 29 emplois de personnels de catégories A, B et C !

Ces « économies », à défaut de ressources supplémentaires, iront s'ajouter à celles déjà réalisées depuis plusieurs années en raison de la baisse des subventions d'Etat.

Dans un contexte d'austérité, plusieurs millions d'euros d'engagements à respecter chaque année ne sont pas négligeables. Quelle sera la survie financière à venir de nos établissements ?

La question principale posée par ce projet concerne le devenir des personnels et leurs conditions de travail.

- **La ligne de métro** desservant Saclay, dont la date de mise en service ne cesse d'être reportée, ne serait prête au mieux qu'en 2024 vers l'Est et 2030 vers l'Ouest !
- **La campagne de mobilité** que la mise en œuvre de ce projet induirait serait d'une ampleur exceptionnelle vu le nombre d'agents appelés à rejoindre le campus. Les directions elles-mêmes reconnaissent qu'il faut s'attendre à une hémorragie massive de personnels qui vont refuser de rejoindre Saclay pour des raisons familiales et/ou financières.
- **Les unités pourraient être totalement restructurées en allant à Saclay : les personnels devraient re-candidater sur de nouveaux profils de postes, malgré des années d'ancienneté à l'INRA, et très certainement entrer en compétition avec d'autres collègues.** Après des années de travail et d'investissement dans leurs missions de recherche et d'enseignement, il est intolérable d'avoir à accepter un tel procédé !
- **Un cadre et des conditions de travail fortement dégradées.** Outre les problèmes d'accès au futur site, le projet de bâtiment se fait à l'intérieur d'une enveloppe budgétaire extrêmement restreinte, qui se traduit par un **dimensionnement a minima des locaux**. A cela s'ajouteront des **difficultés d'accès aux sites expérimentaux** : avec la perte du site de Grignon, l'éloignement de celui de Versailles et les surfaces du Moulon fortement diminuées, c'est la survie même de certaines recherches qui est en cause. Pour combler ce manque, il est même envisagé d'aller expérimenter sur Mons (à 130 km du nord de Paris !)
- **Le plus grand flou existe aujourd'hui sur les conséquences possibles de la tutelle qu'exercera, de fait, la COMUE** (Communauté d'Universités et d'Établissements) Paris-Saclay sur le futur agrocampus commun APT-INRA.



Au Comité Technique du 28 mai, la CGT-INRA exigera des garanties collectives pour tous les agents concernés :

- Maintien de l'emploi sur place pour ceux qui refusent d'aller à Saclay
- Maintien des profils de poste et pas d'obligation de re-postuler pour ceux qui acceptent d'y aller

Nos directions ont décidé un projet sans moyens et sans transports.

Elles prétendent aujourd'hui pouvoir « accompagner » des centaines d'agents qu'elles ont elles-mêmes précipités dans une situation impossible sans les avoir consultés !? Comment concevoir qu'une majorité de collègues titulaires et contractuels ne resteront pas sur le carreau !?!

Ne restez pas isolés,

Refusez le cadre individualisé

que la direction veut vous imposer.

Le traitement au cas par cas peut sembler être une solution pour faire valoir vos intérêts propres mais... cela revient à accepter 1/ d'entrer en compétition avec vos collègues et 2/ de vous en remettre au bon vouloir de la direction.

**Tous ensemble, UNIS avec la CGT,
exigez le maintien de votre emploi sur place,
et le maintien de votre profil de poste !**

Venez renforcer un syndicat de luttes

Adhérez à la CGT !

